

Expression politique

Parole de la majorité

La majorité a accepté exceptionnellement de **publier les articles des oppositions** malgré leurs **non-conformités** (le règlement intérieur prévoit ½ page A4, en cas de pluralité de groupe d'opposition, elle devra être proportionnelle à leur représentativité).

Parole des oppositions

Athésiennes et Athésiens,

L'inflation en 2024 ne va pas permettre au contribuable de s'enrichir avec un prix du carburant qui permet aux compagnies pétrolières de réaliser des bénéfices record, une augmentation du prix de l'électricité de 10 %, des difficultés financières dans différents secteurs économiques comme l'agriculture, la santé, la sécurité publique, l'éducation nationale ...etc. La liste serait bien trop longue, parlons maintenant d'Athies. Certains travaux se dévoilent : La sécurisation du cimetière, par la pose de parapets et de clôture sur les murs d'enceinte. La réfection de la toiture de la mairie par la pose de nouvelles tuiles. L'installation de pots de fleurs d'embellissement du bourg. Travaux actés : Le gros dossier structurant, concernant notre nouvelle école maternelle, normalement lancé en 2024, j'ai voté contre en séance du Conseil Municipal du jeudi 11 janvier 2024 (voir le journal communal L'Athésien N° 13). Lanceur d'alerte comme Élu Local, je vous avise que le coût sera de plus de trois millions d'Euros TTC, hors intérêts bancaires, sans le mobilier, ni le matériel pédagogique lié aux activités scolaires. Dans le contexte des budgets contraints des différents ministères dû à la dette Française, la commune d'Athies n'est pas certaine de percevoir toutes les subventions liées aux travaux de notre école publique. Alors que l'État inclut la part de l'inflation dans le calcul des impôts communaux, toute hausse supplémentaire de nos impôts locaux participera davantage à la montée de l'inflation. À L'heure où j'écris, le budget primitif de la commune n'est pas encore voté ; mais à la fin, c'est toujours le contribuable qui paye les bons ou mauvais choix des élus de la nation !

Claude CAUET Conseiller Municipal « indépendant » ' 06.81.20.93.14

Chères Athésiennes, chers Athésiens L'ensemble de l'équipe Générations Athies vous remercie. Vous êtes de plus en plus nombreux à soutenir nos valeurs et nous rejoindre dans notre volonté d'agir pour le bien commun en parlant « VRAI » ! Indiscutablement, et quelques soient les opinions « politiques » de chacun au sujet de la commune, vous êtes constamment en attente de réponses et d'informations de notre part concernant l'action municipale (la gestion, les affaires judiciaires, le projet école....) MERCI pour vos encouragements et merci pour la reconnaissance du travail du collectif Générations Athies afin de défendre vos intérêts. Ce travail, théorisé par Brandolini, se traduit de la manière suivante : « la quantité d'énergie nécessaire pour réfuter un mensonge est beaucoup plus importante que celle qui a permis de le créer ». En somme, Il suffit de quelques minutes pour inventer une idée fausse en déformant une information vraie ou en détournant un fait. L'idée étant, en générale, peu détaillée mais très séduisante et facile à comprendre. Cependant pour les personnes voulant rétablir la réalité ceci est plus long et plus complexe puisqu'il faut tout expliquer et dire pour quelle raison cela est erroné! De plus, le résultat final sera décevant car il n'est jamais agréable de découvrir que ce que l'on croit vrai est en réalité faux. A titre d'exemple, dans le précédent journal Athésien, Mme le Maire n'hésite pas à balayer, en 1 phrase, la proposition de projet relatif à l'implantation d'un béguinage en argumentant qu'en « zone UJ », un tel projet est irréalisable. Or vous découvrirez, en 10 pages sur generationsathies.com / rubrique « Nos Propositions », que la zone sur laquelle un tel projet est possible est en réalité la « zone UA » (surface constructible de 1200m² selon les éléments transmis par le Notaire). Le projet école ne fait pas exception à cette méthode de communication. Notre expression étant limitée, nous vous invitons à vous rendre sur votre site generationsathies.com pour le constater. Madame le Maire, dans sa lettre ouverte du 22 mars 2024, a choisi de réduire le « non débat » à celui d'une chamaillerie de cour d'école en ciblant les élus Générations Athies. Ce qui est, assurément, un déni de la réalité. Déni de reconnaissance de la plus importante pétition de l'histoire de notre village (plus de 250 pétitionnaires) ; déni des riverains et de leurs nuisances à venir ; déni d'anticipation des futures constructions (94 maisons) ; déni des recommandations de la CUA qui invite la commune à « être vigilant au développement quantitatif de l'offre de logements en adéquation avec la capacité d'accueil des équipements sur la commune, notamment l'école ». D'ailleurs, curieusement, Mme le Maire n'évoque plus l'ouverture de classe inaugurée en septembre 2021 suite aux constructions des 42 maisons résidences des Haies! (cf : journal municipal N°4 - pages 1, 8 et 10) Dans la continuité, et cette liste est loin d'être exhaustive, Mme le Maire, elle-même, souligne certains manquements de son projet. Le manque de concertation (d'ailleurs aucune délibération au conseil municipal ne valide ce projet « école ») . Le défaut de réflexion autour des voiries (pour y accéder et repartir) et le coût à prévoir Il est important d'y ajouter, cela n'est pas le moindre, le manque d'information sur le coût réel de ce projet (avec quel emprunt ; quelle dette contractée....). Dès lors, comment, est-il possible d'affirmer que mettre l'école sur le côté de la salle des fêtes serait plus couteux ? Plus couteux que ce projet imposé et non chiffré ? A noter le changement d'adresse de votre site internet qui devient « .com » : generationsathies.com Article envoyé en Mairie le 2 avril 2024 pour une périodicité et date de publication que l'on a refusé de nous communiquer